



## Refus de carte de resident implicite

Par **mballe**, le **19/05/2009** à **23:11**

Bonjour,

Voici ma question. Je suis un camerounais marié à une ressortissante française depuis trois ans. On a 4 enfants tous de nationalité française.

J'ai un travail stable, locataire et trois de mes enfants sont scolarisés. Aujourd'hui, c'est ma quatrième année de renouvellement de mon carte de séjour "vie privée et familiale". J'ai fait la demande de carte de résident et ma demande a été refusée pour raison implicite.

Et ce que il y a quelqu'un qui peut me aider ce que je dois faire?

Merci

Par **anais16**, le **22/05/2009** à **20:37**

Bonjour,

si vous dites que votre demande a été implicitement rejetée c'est que l'on vous a certainement renouvelé votre titre de séjour d'un an sans donner suite à votre demande de carte de résident.

La seule solution est de faire un recours gracieux (auprès du Préfet, mais qui ne marche quasiment jamais) et un recours contentieux au tribunal administratif.